

Compte rendu de la séance du 17 septembre 2019

Délibérations du conseil:

Motion de soutien aux trésoreries

Le Conseil Municipal de la Commune de PUJO(65), réuni en assemblée plénière le 17 septembre 2019 adopte la motion telle que présentée ci-dessous :

Le projet de réorganisation des services des finances publiques, présenté par le Ministre Gérard Darmanin, nous inquiète et nous fait craindre le pire pour l'avenir des missions de service public et de l'emploi au sein de la DGFIP.

En effet, la DGFIP envisage de réorganiser ses services et en particulier les implantations de trésoreries et des centres de finances à l'horizon 2022, les premières restructurations étant prévues dès 2020.

Dans toute l'Occitanie, comme dans le reste de l'Hexagone, les nouvelles cartographies territoriales (appelées également Géographie Revisitée) laissent apparaître des fermetures massives de trésorerie, qui à terme, seront remplacées par des Services de Gestion Comptable (SGC) dont le nombre sera extrêmement réduit sur le territoire.

Ainsi en Occitanie ce sont 135 trésoreries sur les 200 existantes qui disparaîtraient à l'horizon 2022. Dans notre département 10 trésoreries seront fermées et 3 autres réorientées par une spécialisation dans la gestion hospitalières(Lourdes) ou la mise en place de Services de Gestion Comptable(1 à Tarbes et 1 à Lannemezan)

Les services des Impôts des Particuliers de Lourdes et de Lannemezan ainsi que le service des Impôts des entreprises de Lourdes seraient à court terme concentrés sur Tarbes, la mise en place d'antennes ne donnant quant à elle aucune garanties du maintien d'un service public de proximité.

Les services de gestion comptable ne seront pas de proximité immédiate ni ouverts au public.

Les territoires et les Collectivités les plus impactés par ce projet seront les communes rurales , et les femmes et les hommes qui habitent le milieu rural seront les premières victimes de cette fracture territoriale du réseau DGFIP et de cet éloignement du service public fiscal.

La campagne de communication gouvernementale qui vante l'augmentation des points de contacts de la DGFIP ne trompe personne.

Ces accueils de proximité, imaginés par le Ministre des Comptes Publics, consistent en une simple permanence ponctuelle ne remplissant pas l'ensemble des missions , dont celle essentielle de Guichet de Proximité, ouvert à la population, de mêmes les postes de conseillers aux collectivités locales ne pourront en aucun cas se substituer et remplir les mêmes missions de tenue des comptes et de conseil qu'assurent les comptables publics actuels.

Ce projet qui concourt à l'abandon du service public de proximité, sacrifie une administration qui, au travers de ses différentes missions, est au coeur du fonctionnement de l'Etat et des Collectivités locales.

Ainsi en 10 ans , la DGFIP a perdu plus de 24000 emplois, 40 000 depuis 2002 et d'ici 2022 ce sont 5800 postes dont la suppression est à nouveau programmée.

Alors que nos concitoyens réclament avec force une égalité d'accès à un service public de proximité et de qualité, c'est l'inverse que programme le plan présenté par le Ministre des Comptes Publics et les Directions Départementales des Finances Publiques.

Ce projet de réorganisation de la DGFIP, associé à de massives suppressions de postes, ne correspond pas aux besoins des populations de notre département et aurait vocation à être acté avant la fin octobre, alors qu'il a été annoncé fin juin 2019.

Il s'agit d'un simulacre de concertation avec certains élus de certaines collectivités qui n'est qu'une simple opération de communication visant à masquer un projet de démantèlement des services de la DGFIP.

En conséquence, nous élus du Conseil Municipal de la Commune de PUJO, réunis le 17 Septembre 2019:

* Rappelons notre attachement à un service public des finances publiques de qualité et de proximité;
* Apportons notre soutien aux organisations syndicales représentatives du personnel et aux élus locaux qui se mobilisent contre cette attaque en règle des missions de service public;

* Exigeons:

- le retrait de ce plan de réorganisation de la DGFIP et l'organisation d'une table ronde en Préfecture réunissant élus, administration et représentants des personnels des finances publiques;
- le maintien d'une trésorerie de proximité par EPCI avec le plein exercice de leurs compétences actuelles : recouvrement en matière d'impôt, tenue des comptes des hopitaux et des EHPAD, des collectivités locales et établissements publics locaux.
- le maintien du service des Impôts aux particuliers de Lannemezan et de Lourdes de pleine compétence sans oublier le Nord du département
- le maintien du Service des Impôts des Entreprises de Lourdes de pleine compétence

Modification contrat de location salle multi activités

Madame Le Maire propose des modifications au règlement de la location de la salle Multi Activités de PUJO.

En effet il n'est pas mentionné de ne pas faire de musique dans la cours de l'école et l'heure à partir de laquelle la salle multi activités peut être utilisée.

Illuminations de Noël

Une mise aux normes est nécessaire des prise est necessaire pour un devis de 1 684.85€

Le SDE assurera cette mise aux normes ainsi que la pose et dépose des illuminations.

Achat tracteur tondeuse:

Le tracteur tondeuse commence a fatiguer. Il s'agit d'en acheter un autre pour le remplacer. L'ancien serait affecté a de plus petites surfaces. Le cout d'une tondeuse autoportée frontale ISEKI SF 300 d'occasion chez Corbères a vic en bigorre est 5500, 00 € TTC; Elle est plus puissante que l'existante. L'Adjoint technique l'a vue. Il la révisera.

Le conseil approuve a l'unanimité cet achat.

Projet antenne Orange:

La société cherche toujours un terrain pour implanter une antenne et améliorer la téléphonie mobile sur Camalés et Pujo. Une parcelle est éventuellement disponible sur le domaine privé communal au fond du poste de refoulement limite vic bigorre.

Après discussion, même si la nécessité se fait sentir de renforcer le réseau mobile, le principe de précaution prévaudra du fait des maisons proches du terrain. Il est demandé a orange de venir sur place rencontrer les riverains.

Il est alors propose si cela peut convenir le terrain de la STEP qui est éloigné des habitations.

Canal du moulin

Le dossier de demande des travaux de faucardage a été accepté. Les travaux seront effectués courant mois d'Octobre par l'entreprise Fréchou.

Intégration dans le domaine public des parcelles 874 et 875

Il convient de régulariser le document d'arpentage du lotissement et d'intégrer 2 parcelles formant le parking et une partie du chemin piétonnier

Le conseil municipal approuve cette régularisation.

Travaux réfection de la croix au coin de la place du village débuteront mi- octobre.
